

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20121160

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant le

- 6 OCT. 2020

Greffier
Le greffier

N° d'entreprise : **0830 796 783**

Nom

(en entier) : **TERRE DE VIE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Fondation d'utilité publique**

Adresse complète du siège : **Mont d'Anhee, 2, 5537 Anhee**

Objet de l'acte : Nomination d'administrateurs

Rétroacte :

La Fondation d'Utilité publique « Terre de Vie » a été constituée le 7 septembre 2010.

L'article 6 §1er des statuts prévoit que « La Fondation est administrée par un Conseil d'Administration de trois membres au minimum. »

Le §3 du même article a nommé les personnes suivantes en qualité d'administrateur :

La Baronne Mélanie de Mevius, pour une durée de 25 ans
Monsieur Juan de Hemptinne, pour une durée de 5 ans
Monsieur Herman Pirmez, pour une durée de 5 ans
Madame Muriel Emsens, pour une durée de 4 ans
Mademoiselle Louise de Hemptinne pour une durée de 3 ans
Monsieur François Detandt pour une durée de 3 ans
Monsieur Rodolphe Verhaegen pour une durée de 3 ans.

Le § 4 du même article précise qu'à l'expiration du mandat des premiers administrateurs prénommés, leur mandat sera renouvelable pour une durée de trois ans.

Le § 6 al 4 stipule que « s'il faut nommer ou remplacer un administrateur parce que le nombre minimum de trois membre n'est plus atteint, le conseil se réunit, sur convocation faite par le Président au moins 15 jours avant la réunion. Ce nouveau conseil se réunira dans le mois qui suit la première séance aux fins d'élection de nouveaux membres » ;

Compte tenu du fait qu'à l'exception de la Baronne Mélanie de Mevius, tous les mandats des membres du conseil d'administration mis en place le 7 septembre 2010 ont expirés.

Que partant, le nombre de trois administrateurs « n'est plus atteint » depuis le 7 décembre 2018 et qu'il est urgent dans l'intérêt de la Fondation de réunir rapidement un nouveau conseil d'administration ;

Qu'en conséquence, en application de l'article 6§6 al 4 des statuts, seule la Baronne Mélanie de Mevius a la capacité juridique de procéder à la nomination de ce nouveau conseil.

Que convocation pour cette nomination a été réalisée le 30 avril par mail pour une réunion qui se tiendra le 27 mai 2020 à 17 h. 30.

Qu'en application de l'AR N° 4 du 9 avril 2020, compte tenu des dispositions Covis 19 prisent par le gouvernement, ce conseil se tiendra électroniquement.

Cette convocation a été adressée par voie électronique le 30 avril 2020 à :

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 15/10/2020 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

La Baronne Mélanie de Mevius
Monsieur Juan de Hemptinne,
Monsieur Harold de Hemptinne
Monsieur Adrien de Hemptinne
Monsieur Lionel Frankfort
Monsieur Alban de Kerchove d'Exaerde

Point 1 de l'ordre du jour: Nominations et acceptations des mandats des administrateurs suivants

Juan de Hemptinne, né le 21 avril 1959 à Etterbeeck, domicilié à Mont d'Anhée
2, 5537 Anhée, qui assurera la fonction de Président ;
Lionel Frankfort, né le 11 mai 1971 à Versailles, domicilié rue Joseph Stallaert,
77/1, qui assurera la fonction de Vice-Président et de trésorier
Mélanie de Mevius, administratrice, née le 21 janvier 1959 à Namur,
domiciliée à Mont d'Anhée, 2, 5537 ANHEE
Harold de Hemptinne, administrateur, né le 1 décembre 1987 à Namur, domicilié Hof Terholst,
47 à 3090 Overijse
Adrien de Hemptinne, administrateur, né le 9 mars 1993 à Namur, domicilié rue Africaine,
9, 1060 Bruxelles
Alban de Kerchove d'Exaerde, administrateur, né le 8 avril 1966 à Ixelles,
domicilié rue Marcolini, 119 à 1190 Bruxelles

Que toutes les personnes pressenties comme candidat à la fonction d'administrateur ont
confirmé leur volonté de faire partie du conseil de la Fondation

Qu'à l'exception du mandat de la Baronne Mélanie de Mevius, les mandats conférés le sont
pour un terme de 4 ans et se termineront de plein droit le 26 mai 2024.

Point 2 de l'ordre du jour: Ratification de tous les actes posés par la Fondation durant la période du 7
décembre 2015 à ce jour.

« Toutes les conséquences des actes juridiques, tant à l'égard des tiers qu'à l'égard de
la Fondation, seront supportées par la Baronne Mélanie de Mevius »

Point 3 de l'ordre du jour: Délégation de pouvoir

Le conseil d'administration nouvellement élus délègue à la SRL Sogescap la mission d'effectuer les
publications de ces nominations au greffe du tribunal de l'Entreprise, section de Dinant et au Moniteur Belge

Certifié exact

Juan de Hemptinne
Président du conseil d'administration

Mélanie de Mevius
Administrateur